

Envie d'entreprendre ?

> Devenez expert-comptable, auditeur, conseil

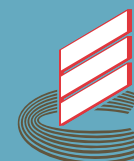
Votre contact



Ordre des Experts-Comptables

Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables
153, rue de Courcelles • 75817 Paris Cedex 17
Tél. 01 44 15 60 00 • Fax 01 44 15 90 05

www.experts-comptables.fr • csoec@cs.experts-comptables.org



Ordre des Experts-Comptables

EXPERT-COMPTABLE, AUDITEUR, CONSEIL

Dans expert-comptable, il y a expert.

Il y a aussi auditeur, conseil et créateur de valeurs auprès du chef d'entreprise.

Après avoir suivi un cursus de haut niveau et mondialement connu, vous deviendrez le partenaire clé de ceux qui entreprennent et serez vous-même un manager. Vous aurez un rôle moteur dans l'accompagnement stratégique de vos clients et évoluerez au cœur des affaires. Vous assumerez avec compétence et autorité de multiples fonctions de conseil, de contrôle et de communication.

Vous saurez établir, interpréter et authentifier les données comptables et économiques pour leur apporter du sens.

Vous saurez écouter, oser et entreprendre.

Vos futurs atouts ?

De l'indépendance, de l'aisance sur les techniques d'aide à la décision, le goût du contact, de la communication et du travail en équipe. ■



À l'écoute de vos clients, vous serez à la fois conseil et moteur :

- en vision large : pour appréhender, comprendre et analyser les forces et les faiblesses de l'entreprise,
- en spécialiste : pour conduire vos missions avec précision et rigueur, veiller aux intérêts spécifiques de l'entreprise et à son développement.

> Des missions dans un cadre réglementé

- Préparation et établissement des comptes annuels (bilan, compte de résultat et documents annexes), comptes consolidés, situations comptables périodiques et comptes prévisionnels.
- Production des documents comptables (journaux, grand livre, balance...).
- Audit contractuel (l'audit légal relève de la compétence du commissaire aux comptes).
- Participation au processus d'élaboration de l'information comptable et financière.

> Des missions spécifiques de conseil et d'accompagnement

- Sur le marché des entreprises : conseil en gestion, en systèmes d'information, en organisation, conseil fiscal, conseil social et paie, conseil juridique, diagnostic export, contrôle interne, missions d'externalisation comptables et non comptables, missions auprès du comité d'entreprise...
- Sur les marchés plus spécifiques tels que : le secteur public, les associations, les collectivités territoriales, le secteur agricole, la Net-économie...
- Sur les nouvelles dimensions de l'économie : sécurité environnementale, développement de la qualité, certification...
- Dans les domaines de l'enseignement, de la formation, de la recherche... ■

Au cœur de toutes les décisions

Les métiers liés à l'expertise comptable, à l'audit et au conseil sont multiples et s'exercent aussi bien en cabinet qu'en entreprise.

> En cabinet

- **Expert-comptable**, le professionnel, diplômé d'expertise comptable, intervient en appui à toutes les étapes de la vie des entreprises. Il assiste le chef d'entreprise dans ses choix stratégiques et dans leur mise en œuvre opérationnelle.
- **Auditeur**, il intervient sur des missions d'audit définies contractuellement avec le dirigeant dans des domaines aussi divers que la fonction personnel, l'ouverture du capital, la délocalisation, la mise en place de systèmes d'information. Inscrit comme commissaire aux comptes, il intervient également sur des missions d'audit légal pour certifier les comptes des entreprises et garantir la fiabilité de l'information financière.

L'un et l'autre exercent dans un cadre libéral et répondent à des exigences éthiques fortes en tant que membres de professions réglementées. Quels que soient l'activité choisie et son mode d'exercice, ces professionnels ont un métier passionnant, valorisant et gratifiant.

17 700 professionnels diplômés, employant 120 000 salariés et 4 700 stagiaires, interviennent auprès de plus d'un million d'entreprises, pour éclairer et guider les dirigeants dans leurs décisions sur les plans financier, social, comptable et dans leurs perspectives de développement.

Les experts-comptables peuvent aussi être commissaires aux comptes, mais jamais pour le même client.



> Au sein de l'entreprise

Appelé à des postes à hautes responsabilités, le professionnel, diplômé d'expertise comptable, participe à la définition et à la mise en œuvre de la stratégie de l'entreprise. Il est un acteur de premier plan au sein des départements suivants :

- direction générale, administrative, financière,
- direction comptable, de l'audit, de la consolidation et de la fiscalité,
- direction des systèmes d'information et de l'organisation,
- contrôle de gestion,
- secrétariat général.

Il peut être lui-même chef d'entreprise et décideur.

Le secteur associatif lui offre également des opportunités de carrières.

Une proportion importante de diplômés d'expertise comptable occupe aujourd'hui un poste de cadre de haut niveau, après une formation et une première expérience pratique en cabinet.

Du cabinet à l'entreprise, et inversement, les passerelles sont courantes et facilitées par un cursus commun.

La comptabilité, langue internationale des affaires, permet aux acteurs économiques de dialoguer et d'échanger biens et informations dans des conditions optimales de sécurité et de visibilité.

LES VOIES D'ACCÈS

> Des filières à la carte

En cycles longs, courts ou en alternance, de nombreuses filières conduisent à l'un ou l'autre des diplômes comptables supérieurs, quels que soient votre profil et votre parcours initial.

A titre d'exemple, vous pouvez accéder au DESCF par la MSTCF, maîtrise des sciences et techniques comptables et financières, en cours d'évolution vers un Master Comptabilité Contrôle Audit, CCA, pour se caler sur la nouvelle architecture des diplômes de l'enseignement supérieur (LMD) dans le cadre de l'Espace européen des diplômes.

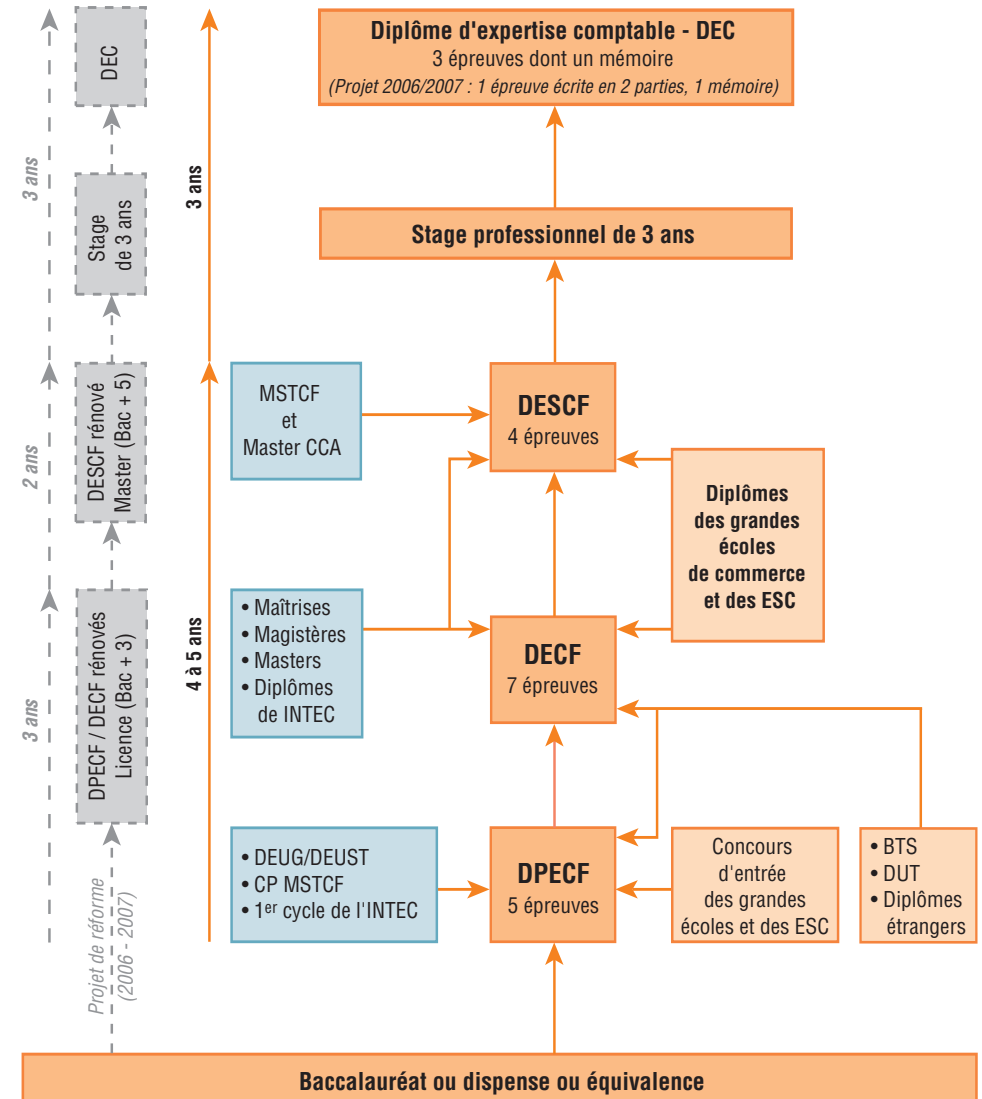
Les diplômes universitaires tels que DEUG, DEUST, licences, maîtrises autres que la MSTCF, masters, ainsi que les diplômes délivrés par les grandes écoles et les écoles supérieures de commerce, permettent d'intégrer le cursus comptable à différents niveaux.

Il en est de même pour les diplômes de l'INTEC (CNAM), les cycles spécifiques finances-comptabilité des BTS et DUT ainsi que pour plusieurs diplômes étrangers.



Pour connaître toutes les passerelles et les dispenses auxquelles vous pouvez prétendre, consultez la liste des titres et diplômes disponible sur le site Futurexpert.com, auprès des Conseils de l'Ordre et dans les rectorats de chaque Académie.

Un grand choix de carrières dans les domaines de l'expertise comptable, de l'audit et du conseil.



Si vous êtes titulaire du baccalauréat ou d'un diplôme équivalent, vous pouvez suivre à votre rythme un cursus de qualité, apprécié dans tous les secteurs de l'économie, reconnu en Europe et au niveau international.

1 Un enseignement initial pour l'acquisition des fondamentaux

Cet enseignement, d'une durée de 4 à 5 années, comporte 3 étapes. Chacune est sanctionnée par un diplôme correspondant à différents niveaux de qualification sur le marché du travail :

- le DPECF, diplôme préparatoire aux études comptables et financières (5 épreuves écrites),
- le DECF, diplôme d'études comptables et financières (7 épreuves écrites),
- le DESCF, diplôme d'études supérieures comptables et financières (2 épreuves écrites et 2 orales).

2 Un stage professionnel

Le stage professionnel, d'une durée de 3 ans, constitue une étape essentielle dans la formation du futur expert-comptable et valorise le cursus. Il équivaut à un premier emploi.

3 Le diplôme d'expertise comptable

Le diplôme d'expertise comptable est un diplôme de renommée internationale. Très recherché dans tous les milieux d'affaires, le diplôme d'expertise comptable est adapté aux exigences des directives européennes. Il intègre les technologies de l'information et de la communication, les nouvelles obligations en matière de réglementation comptable internationale. Il ouvre la voie à une grande diversité de métiers à hautes responsabilités.



> Le DPECF : Diplôme préparatoire aux études comptables et financières

Des matières fondamentales (5 épreuves écrites) :

- introduction au droit de l'entreprise,
- économie,
- méthodes quantitatives,
- comptabilité,
- expression et communication.

Avec le DPECF, vous pourrez commencer votre vie professionnelle en entreprise ou en cabinet :

Que vous soyez comptable, technicien supérieur, assistant de cabinet..., vous effectuerez des missions aussi diverses que la tenue de comptabilité, la coordination des informations, la participation à l'établissement du bilan et au compte de résultat, le suivi des stocks, l'établissement des paies... et vous utiliserez pleinement toutes les technologies de l'information et de la communication.

> Projet de modernisation du cursus

Ces diplômes vont progressivement évoluer pour s'intégrer dans la nouvelle architecture "L.M.D" et dans le nouvel Espace européen des diplômes. La période présumée d'entrée en vigueur du cursus comptable rénové est fixée à la rentrée 2006 (à confirmer). Les principaux changements attendus :

- **DPECF / DECF** : restructuration au niveau bac + 3, licence (12 UV soit 180 crédits ou ECTS), et modification de l'intitulé du diplôme qui offrira une double finalité, ouverture sur le marché de l'emploi ou poursuite d'études vers le niveau supérieur et l'expertise comptable ;
- **DESCF** : positionnement à bac + 5, master (6 à 8 UV) ; diplôme pivot d'entrée en stage professionnel d'expertise comptable et directement accessible à d'autres masters par le jeu des dispenses. Les directives et modèles définis aux niveaux européen et international sont pris en compte.

> Le DECF Diplôme d'études comptables et financières

Sept thèmes à approfondir (7 épreuves écrites) :

- droit des sociétés et droit fiscal,
- relations juridiques de crédit, de travail et de contentieux,
- organisation et gestion de l'entreprise,
- gestion financière,
- mathématiques appliquées et informatique,
- comptabilité approfondie et révision,
- contrôle de gestion.

Avec le DECF, vous pourrez occuper des postes à responsabilité :

- **En entreprise** : spécialiste de la comptabilité générale, financière, clients, stocks, trésorerie, paie. Vous interviendrez pour superviser un service informatisé, exercer des responsabilités de recruteur, d'animateur, de formateur d'équipes comptables, pour être le partenaire du dirigeant et travailler avec les conseillers de l'entreprise.
- **En cabinet** : assistant qualifié, superviseur, futur expert, vous travaillerez au sein d'une équipe pour gérer le portefeuille client, participer à des missions légales et traditionnelles. Vous pourrez aussi intervenir sur des missions pointues d'audit et de conseil, par exemple : mise en place de systèmes d'information, conseil fiscal, conseil en organisation, en management financier...



> Le DESCF Diplôme d'études supérieures comptables et financières

Vous pouvez vous présenter aux épreuves du DESCF si vous êtes titulaire du DECF ou si vous bénéficiez d'une dispense. Le DESCF comporte 4 épreuves :

- *2 épreuves écrites de synthèse* : droit et comptabilité, économie et comptabilité.
- *2 épreuves orales* : grand oral, soutenance d'un compte-rendu de stage d'initiation.

Avec le DESCF, en plus des fonctions précédemment citées, vous pourrez évoluer :

- **En entreprise** : comme responsable de la comptabilité ou du contrôle de gestion, analyste financier, directeur des services comptables, financiers ou de gestion...
- **En cabinet** : comme responsable de mission, manager, senior manager, fondé de pouvoir, avant de devenir ultérieurement associé à part entière.

Le DESCF est le diplôme pivot pour accéder au stage et au diplôme d'expertise comptable.

Le programme détaillé des épreuves du DPECF, du DECF et du DESCF est disponible dans les Conseils de l'Ordre, sur votre site www.Futurexpert.com et à la librairie du Centre National de Documentation Pédagogique (CNDP), 13 rue du Four, 75006 Paris, tél. 01 46 34 54 80 ou dans les centres départementaux du CNDP.

Envie d'entreprendre ?

Envie de décider ?

Envie de convaincre ?

> Le stage professionnel

Afin de traduire vos connaissances théoriques en pratique professionnelle et acquérir un talent d'expert, vous complétez votre cursus par le stage d'expertise comptable.

Celui-ci optimise votre insertion dans la vie professionnelle. Il constitue une vraie formation spécialisée durant laquelle vous réaliserez des missions variées sous la responsabilité d'un maître de stage. Au cours de cette période, vous suivrez des journées de formation organisées par la profession, destinées à compléter vos travaux en cabinet et à vous préparer aux épreuves du diplôme d'expertise comptable.

Le stage s'accomplit généralement à plein temps dans un cadre réglementaire strict et intégrant les différentes formes d'exercice professionnel. Vous êtes rémunéré par votre employeur. En qualité de stagiaire, vous pourrez avoir plusieurs maîtres de stage pour diversifier vos expériences professionnelles. Des dérogations sont prévues afin de vous laisser le choix d'accomplir une des 3 années de stage au sein d'une entreprise, d'un organisme autre qu'un cabinet, d'une administration ou dans une structure internationale...

Pour vous inscrire, c'est très simple : retirez votre dossier d'inscription auprès du Conseil Régional de l'Ordre dont vous dépendez.

A l'issue du stage, le Conseil Régional de l'Ordre délivre une attestation de fin de stage nécessaire pour se présenter aux épreuves du diplôme d'expertise comptable. ■



> Le diplôme d'expertise comptable

Le diplôme d'expertise comptable est décerné aux candidats titulaires du DESCF ayant accompli leur stage professionnel de 3 ans et réussi les 3 épreuves suivantes :

- la rédaction et la soutenance de leur mémoire,
- l'épreuve écrite portant sur la révision légale et contractuelle des comptes (cas pratique),
- l'entretien individuel devant un jury sur le déroulement du stage et la pratique professionnelle (cette dernière épreuve est appelée à disparaître à horizon 2007 au plus tôt, dans ce cas, l'épreuve écrite sera renforcée par un test en déontologie et réglementation professionnelle).

Le mémoire

Il s'agit d'un travail personnel de réflexion et de synthèse. Les candidats sont guidés pour la réalisation du mémoire par les membres de l'Ordre et par leur maître de stage. Le sujet doit être original et traiter de thèmes pratiques entrant dans le champ d'activité de l'expert-comptable ou du commissaire aux comptes. Le mémoire doit apporter une valeur ajoutée à la problématique posée.

Chaque année, de nombreux mémoires sont publiés par Expert-Comptable Média (ECM) et primés par la profession. Les mémoires sont consultables sur le site : www.bibliothèque.com ■

Contact, diagnostic, dialogue, analyse, certification...

Le diplôme d'expertise comptable offre de multiples opportunités de carrières passionnantes et ouvertes sur le monde. Vous serez en permanence au cœur de l'actualité économique et financière, contribuerez à son développement et rejoindrez une profession dynamique et en pleine évolution.

Vous serez le partenaire confiance de tous les décideurs.

... et les chiffres prennent du sens

- > **Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables**
153, rue de Courcelles - 75817 Paris Cedex 17
Tél. 01 44 15 60 00 - Fax 01 44 15 90 05
www.experts-comptables.fr
csoec@cs.experts-comptables.org
- > **Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes**
8, rue de l'Amiral de Coligny - 75001 Paris
Tél. 01 44 77 82 82 - Fax 01 44 77 82 28
www.cncc.fr
- > **Bibliothèque Centre de documentation des Experts-Comptables et des Commissaires aux Comptes**
88, rue de Courcelles - 75008 Paris
Tél. 01 42 12 85 55 - Fax 01 47 66 20 95
www.bibliotheque.com
- > **Association nationale des experts-comptables stagiaires, des commissaires aux comptes stagiaires, des étudiants en comptabilité supérieure, ANECS**
92, rue de Rivoli - 75004 Paris
Tél. 01 42 72 73 72 - Fax 01 42 78 20 26
www.anecs.org

- > **Club des jeunes Experts-Comptables, CJEK**
92, rue de Rivoli - 75004 Paris
Tél. 01 42 78 87 45 - Fax 01 42 78 20 26
www.cjec.org
- > **Centre de formation de la profession comptable, CFPC**
40-44, rue de la Sablière - 75014 Paris
Tél. 01 45 45 40 44 - Fax 01 45 45 46 95
www.cfpc.net
- > **Maison des examens SIEC - DES 5**
7, rue Ernest Renan - 94114 Arcueil Cedex
Tél. 01 49 12 23 20/65 - Fax 01 49 12 25 96
(DPECF, DECF, DESCF, DEC)
www.siec.education.fr
- > **Institut des diplômés d'expertise comptable en entreprises, ECE**
139, rue du Fg Saint-Honoré - 75008 Paris
Tél. 01 42 56 49 67 - Fax 01 42 25 52 61
- > **Expert-Comptable Média Société d'édition, ECM**
88, rue de Courcelles - 75008 Paris
Tél. 01 44 15 95 95 - Fax 01 44 15 90 76
www.experts-comptables.fr/boutique

> Le site "FuturExpert.com" vous est dédié.

A partir d'une navigation aisée, vous accédez à :

- > un événement phare récent ou en cours
- > une synthèse de l'actualité vous concernant
- > un lien avec les offres d'emplois du site de l'Ordre
- > des réponses aux questions que vous vous posez
- > une sélection de documents à télécharger
- > diverses promotions, etc...